



CODIFICATION ADMINISTRATIVE

Mise en garde

Le lecteur est par les présentes avisé que toute erreur ou omission qui pourrait être relevée dans le texte ci-après n'a pas pour effet de diminuer le caractère exécutoire des règlements et amendements, tels que sanctionnés dans leur version originale disponible au Service du greffe. Pour vérifier les dispositions applicables, le lecteur pourra consulter le texte officiel au Service du greffe de la ville de Sainte-Adèle.

La mention, à la fin d'un article, d'un numéro séquentiel de règlement indique que le règlement original a fait l'objet d'une ou plusieurs modifications dont la référence est alors précisée (règlement, article).

RÈGLEMENT 1287

DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 940 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ET DU PAVAGE DANS LE SECTEUR DU CHEMIN DU PAYSAN ET DE LA RUE MORIN, EN Y INCLUANT TOUS LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE SURVEILLANCE, LES FRAIS INHÉRENTS, LES TAXES ET LES IMPRÉVUS ET POUR AUTORISER UNE DÉPENSE NE DEVANT PAS EXCÉDER 2 940 000\$

1287-1, a.2 ; 1287-2, a.2

Règlement 1287, adopté le 20 janvier 2020, entré en vigueur le 1^{er} avril 2020

Amendé par les règlements suivants :

- 1287-1, adopté le 14 décembre 2020, entré en vigueur le 24 février 2021;
- 1287-2, adopté le 19 décembre 2022, entré en vigueur le 22 février 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 940 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures (aqueduc, égout sanitaire et éléments de drainage), de plusieurs éléments de voirie (fossé et drainage, lignage) en plus du pavage de certains tronçons de rues du secteur du chemin du Paysan et de la rue Morin, en y incluant les honoraires professionnels pour la surveillance, l'enregistrement de servitude, le contrôle de qualité, les autres frais inhérents, imprévus et taxes.

L'estimation révisée et détaillée des coûts est préparée par madame Julie Brazeau, trésorière et datée du 11 novembre 2022 (Annexe A) et l'estimée préparée par monsieur Jean-Michaël Dufort, ingénieur de la firme Équipe Laurence Inc., datée du 25 juillet 2022 (Annexe B), lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

1287-1, a.3 ; 1287-2, a.3

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder un montant de 2 940 000 \$ pour les fins du présent règlement.

1287-1, a.4 ; 1287-2, a.4

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – réseau d'aqueduc

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **9,82%** de l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en gris sur le plan joint à l'annexe C et daté du 3 décembre 2019, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Bassin de taxation – Réseau d'égout sanitaire

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **44,84%** de l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'égout sanitaire, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par les systèmes municipaux d'égout sanitaire et pluvial du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l'annexe D et daté du 3 décembre 2019, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **45,34%** de l'emprunt pour la portion visant la réfection complète de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou toute subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ANNEXE A
VILLE DE SAINTE-ADELE

**Augmentation de la dépense du règlement 1287 - Travaux de réfection des infrastructures du
secteur du chemin du Paysan et de la rue Morin**

RÈGLEMENT 1287-2

Coût des travaux - Annexe B 685 000 \$

Frais incidents

Honoraires de conception	12 000 \$	
Honoraires de surveillance	23 500 \$	
Études géotechniques	20 000 \$	
Avis divers et permis	2 000 \$	
Taxes	37 474 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	8 490 \$	
Frais de financement	31 536 \$	135 000 \$

Coût total du projet 820 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans 820 000 \$



Julie Brazeau
Trésorière

le 11 novembre 2022

DATE : Le 25 Juillet 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



RÉSUMÉ

ART	DESCRIPTION DU TRAVAIL	RUE DES PÂQUERETTES (250 m.lin.)	RUE DES PAYSANS (100 m.lin.)	(ARRIÈRE-LOT) (150 m.lin.)	RUE MORIN (460 m.lin.)	TOTAL (960 m.lin.)
COÛTS DES TRAVAUX						
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	17 000,00 \$	8 500,00 \$	3 500,00 \$	79 500,00 \$	108 500 \$
2.0	DÉMOLITION	19 000 \$	11 000 \$	750 \$	37 500 \$	68 250 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE	- \$	- \$	- \$	152 075 \$	152 075 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE	114 160 \$	49 160 \$	95 500 \$	501 030 \$	759 850 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE	40 500 \$	20 800 \$	8 100 \$	108 600 \$	178 000 \$
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX	13 120 \$	11 850 \$	3 800 \$	33 350 \$	62 120 \$
7.0	TERRASSEMENT	23 750 \$	29 000 \$	12 750 \$	207 000 \$	272 500 \$
8.0	FONDACTIONS DE CHAUSSÉE	13 050 \$	36 560 \$	2 900 \$	205 400 \$	257 910 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX	90 625 \$	34 625 \$	3 850 \$	172 425 \$	301 525 \$
10.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CH	8 200 \$	3 400 \$	1 750 \$	13 900 \$	27 250 \$
11.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	900 \$	900 \$	1 550 \$	2 950 \$	6 300 \$
12.0	MARQUAGE ET LIGNAGE	1 500 \$	1 000 \$	- \$	2 500 \$	5 000 \$
	Sous-total	341 805 \$	206 795 \$	134 450 \$	1 516 230 \$	2 199 280 \$
FRAIS INCIDENTS						
13.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (10% ±)	35 000 \$	22 000 \$	15 000 \$	150 000 \$	222 000 \$
14.0	LABORATOIRE	7 500 \$	4 500 \$	4 500 \$	16 500 \$	33 000 \$
	Coûts de construction	384 305 \$	233 295 \$	153 950 \$	1 682 730 \$	2 454 280 \$
	TPS (5 %)	17 090 \$	10 340 \$	6 723 \$	75 812 \$	109 964 \$
	T.V.Q. (9,975 %)	34 095 \$	20 628 \$	13 411 \$	151 244 \$	219 378 \$
	TOTAL	435 490 \$	264 263 \$	174 084 \$	1 909 785 \$	2 783 622 \$

ÉQUIPE LAURENCE INC.

Jean-Michaël Dufort, ing.

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER ► CCDG, section 10 ▪ locaux de chantier ▪ protection des utilités publiques (Bell, Cogeco, HQ, Gaz, etc.) ▪ nettoyage et régilage final ▪ arpentage de construction ▪ soutien et protection poteaux Hydro-Québec et hauban ▪ relevé <i>tel que construit</i> (devis section E, article 14) ▪ frais généraux et autres frais ▪ nettoyage journalier des surfaces (devis section E, art. 10) ▪ montant inclus dans chacun des prix unitaires du présent bordereau	---	---	---	---	---	---	---	---
1.1	Gestion de la circulation ▪ détournement de la circulation par secteur et maintien de la circulation locale ▪ signalisation des travaux ▪ incluant signaleurs ▪ incluant feux de circulation en dehors des jours de travail	15 000,00 \$	8 000,00 \$	3 000,00 \$	70 000,00 \$	96 000,00 \$	---	global	96 000 \$
1.2	2 panneaux à message variable urbain ▪ de format moyen (30 x 48 pixels minimum)	0	0	0	4	4	semaine	1 500,00 \$	6 000 \$
1.3	Déboisement ▪ tous les arbres nuisibles pour les travaux ▪ disposition hors du site ▪ incluant enlèvement des souches ▪ Émondage des branches	2 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$	3 500,00 \$	6 500,00 \$	---	global	6 500 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
2.0	DÉMOLITION								
2.1	Enlèvement du pavage existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation ou pulvérisation du pavage existant ▪ incluant traits de scie ▪ disposition hors du site 								
2.1.1	Épaisseur 0-150 mm de pavage	1900	800	30	3000	5 730	m ²	10,00 \$	57 300 \$
2.1.2	Épaisseur 150 mm de pavage et plus (<i>Provision</i>)	0	200	30	500	730	m ²	15,00 \$	10 950 \$
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE								
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ BNQ 1809-300 ➤ Tous les boulons et écrous doivent être en acier inoxydable de type 304 								
3.1	Conduite d'eau potable PVC, 200 mm Ø, DR-18 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant excavation, assise, enrobage en pierre concassée MG-20b et remblayage ▪ incluant ruban de détection ▪ incluant fil de cuivre n° 8 attaché à la bride des poteaux-incendie et des vannes 	0	0	0	240	240	m.lin	375,00 \$	90 000 \$
3.2	Branchements de service <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la conduite principale à l'emprise ▪ incluant vanne d'arrêt à installer dans la limite de l'emprise ▪ incluant raccordement sur le branchement de la résidence, possibilité de différents matériaux et diamètres ▪ boîte de service en fonte 								
3.2.1	25 mm Ø, cuivre K-mou (<i>Provision</i>)	0	0	0	1	1	unité	2 800,00 \$	2 800 \$
3.2.2	50 mm Ø, cuivre K-mou	0	0	0	2	2	unité	3 200,00 \$	6 400 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
3.0	RÉSEAU D'EAU POTABLE (suite)								
3.3	Poteau d'incendie avec STORZ <ul style="list-style-type: none"> ▪ modèle D67M PREMIER ou équivalent approuvé ▪ 2 sorties 65 mm Ø ▪ 1 sortie STORZ 100 mm Ø ▪ incluant conduite et vanne 150 mm Ø ▪ incluant protection cathodique ▪ fourniture et mise en place, incluant pierre nette et géotextile 	0	0	0	1	1	unité	12 000,00 \$	12 000 \$
3.4	Raccordements sans pression au réseau existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ travaux exécutés avec autorisation préalable ▪ incluant "T" et raccords ▪ incluant raccordement multiple au réseau existant tel que plan 	0	0	0	2	2	unité	6 000,00 \$	12 000 \$
3.5	Désaffectation des conduites d'aqueduc <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du site ▪ incluant enlèvement des vannes d'arrêt existantes et des branchements existants 	- \$	- \$	- \$	7 500,00 \$	8 500,00 \$	- - -	global	8 500 \$
3.6	Vanne d'arrêt 150 mm Ø <ul style="list-style-type: none"> ▪ boîte de vanne anti-charrue en fonte 	0	0	0	4	4	unité	3 000,00 \$	12 000 \$
3.7	Essais et critères d'acceptation <ul style="list-style-type: none"> ▪ nettoyage, désinfection et essais ▪ tests de conductivités 	0	0	0	250	250	m.lin	15,00 \$	3 750 \$
3.8	Isolant thermique extrudé (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur de 50 mm ▪ type HI-40 ▪ pour utilisation sous le sol 	0	0	0	75	75	m²	35,00 \$	2 625 \$
3.9	Puits d'exploration <ul style="list-style-type: none"> ▪ BNQ 1809-300, article 12.2.22 	0	0	0	2	2	unité	1 500,00 \$	3 000 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
4.0	ÉGOUT SANITAIRE								
	➤ BNQ 1809-300								
	Égout sanitaire par excavation								
4.1	Désaffectation des conduites d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du site ▪ incluant regards ▪ incluant branchements existants 	- \$	- \$	- \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	- - -	global	15 000 \$
4.2	Pompage des eaux sanitaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ durant toute la durée des travaux ▪ pompe Diesel minimum 100mm ▪ incluant fourniture, mise en service, entretien durant travaux, tous tuyaux nécessaires, carburant, etc. 	- \$	- \$	- \$	90 000,00 \$	90 000,00 \$	- - -	global	90 000 \$
4.3	Conduite d'égout sanitaire PVC, 300 mm Ø, DR-35 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant excavation, assise, enrobage en pierre concassée MG-20b et remblayage ▪ la conduite d'égout sanitaire restera en fonction durant les travaux. Incluant pompage et tout autre moyen de dérivation. ▪ incluant raccordement à l'existant, lorsque requis 	0	0	0	240	240	m.lin.	375,00 \$	90 000 \$
4.4	Conduite de refoulement <ul style="list-style-type: none"> ▪ PEHD fusionné DR-11, 100 mm Ø ▪ incluant excavation, assise, enrobage en pierre concassée MG-20b et remblayage ▪ la conduite d'égout sanitaire restera en fonction durant les travaux ▪ incluant raccordement au service existant (station de pompage et regard) 	0	0	0	460	460	m.lin.	300,00 \$	138 000 \$
4.5	Chambre de nettoyage type CVR-3A <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant raccord, vanne à guillotine, accès pour nettoyage, puits pour pompage, support, Flex Restraint, etc. ▪ aménagement/design tel que plan 	0	0	0	1	1	unité	45 000,00 \$	45 000 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (suite)								
4.6	Branchement d'égout sanitaire de la conduite principale jusqu'à l'emprise (par excavation) <ul style="list-style-type: none"> ▪ PVC, DR-28 de couleur blanche ▪ raccordement aux branchements existants ➤ le type de conduites à raccorder et leur diamètre seront confirmés au chantier 								
4.6.1	PVC, 125 mm Ø	0	0	0	1	1	unité	2 700,00 \$	2 700 \$
4.6.2	PVC, 150 mm Ø	0	0	0	2	2	unité	2 700,00 \$	5 400 \$
4.7	Regard d'égout sanitaire type RC-1200 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m ▪ incluant étanchéité des joints ▪ incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert 	0	0	0	4	4	unité	7 500,00 \$	30 000 \$
4.8	Remplacement des parties supérieures de regard <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant anneaux supérieurs de béton, cadres et couvercles en fonte ajustable ▪ incluant fourniture, installation et ajustement ▪ incluant disposition des couvercles existants 	3	1	3	2	9	unité	2 000,00 \$	18 000 \$
4.9	Essais pour vérifier la conformité du réseau d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ conforme aux normes du BNQ ▪ aux acceptations provisoires et finales ▪ pour les conduites remplacées par excavation (300 mm TBA) 	0	0	0	250	250	m.lin.	35,00 \$	8 750 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (suite)								
4.10	Essais pour vérifier la conformité de la conduite de refoulement <ul style="list-style-type: none"> ▪ nettoyage et test d'étanchéité (PEHD 100 mm) 	0	0	0	460	460	m.lin.	8,00 \$	3 680 \$
4.11	Égout sanitaire par gainage Gainage de conduite d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ conduites existantes 300 mm Ø TBA ▪ incluant nettoyage des conduites ▪ incluant inspection télévisée avant et après les travaux ▪ incluant rapport et DVD ▪ incluant le maintien en fonction du réseau durant les travaux. La circulation routière devra aussi être maintenue durant les travaux. ▪ incluant pompage des eaux 								
4.11.1	Alésage <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant toute obstruction à la conduite: branchements pénétrants, racines, conduite désaxée, débris, graisse, etc.. ▪ incluant tout équipement nécessaire: robot, aléreuse à scie et chaîne, etc. ▪ colmatage des infiltrations et des cavités avec béton à prise rapide pour éviter la déformation de la gaine 	10	6	5	10	31	unité	100,00 \$	3 100 \$
4.11.2	Chemisage structural	250	110	160	150	670	m.lin.	280,00 \$	187 600 \$
4.11.3	Perçage de raccords	18	5	2	5	30	unité	120,00 \$	3 600 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (suite)								
4.11.4	Réhabilitation de regards sanitaires existants <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant pompage, nettoyage et inspection préliminaire ▪ colmatages des infiltrations, cimentage des trous, fissures, etc. ▪ application d'époxy structurale ▪ incluant reconstruction de la cunette ▪ remplacement des échelons brisés et instables 	3	1	4	2	10	unité	9 500,00 \$	95 000 \$
4.12	Puits d'accès par excavation (Provision)	1	1	1	1	4	unité	5 000,00 \$	20 000 \$
4.13	Essais sur les conduites et les structures <ul style="list-style-type: none"> ▪ vérification et nettoyage ▪ inspection télévisée avec enregistrement ▪ mesures de déformations des conduites ▪ incluant un rapport signé par l'ingénieur de la firme spécialisée 	250	110	160	150	670	m.lin.	6,00 \$	4 020 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE								
	► CCDG, section 12								
5.1	Ponceau PEHD à paroi intérieure lisse, classe R-320 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant enlèvement et disposition des conduites existantes ▪ incluant excavation, assise, enrobage en pierre concassée MG-20b et remblayage ▪ localisation à déterminer au chantier ▪ extrémités biseautées et enrochées 								
5.1.2	PEHD 375mm	68	18	18	90	194	m.lin.	450,00 \$	87 300 \$
5.1.1	PEHD 450mm	18	0	0	32	50	m.lin.	550,00 \$	27 500 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (Suite)								
5.2	Tranchée drainante <ul style="list-style-type: none"> ▪ tel que détail ▪ drain 150 mm Ø perforé classe R-300, raccords, manchons, etc.. ▪ incluant pierre nette, géotextile (type III ou IV), terre végétale et engazonnement ▪ incluant raccordement aux puisards 	0	95	0	310	405	m.lin.	100,00 \$	40 500 \$
5.3	Puisard à parois extérieure lisse <ul style="list-style-type: none"> ▪ application sous chaussée ▪ incluant sorties de type GM, raccord étanche, fosse de 300mm, crochet, cloche de retenue, cadre ajustable et grille en fonte ajustable ▪ incluant excavation, assise, enrobage, remblayage, etc. ▪ incluant raccordement des conduites ▪ incluant un bouchon intérieur 150mm ø par puisard 								
5.3.1	PEHD 525mm ø	0	1	0	5	6	unité	3 200,00 \$	19 200 \$
5.3.2	PEHD 600mm ø	0	0	0	1	1	unité	3 500,00 \$	3 500 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX								
6.1	Fossés latéraux à creuser ou reprofiler dans le mort-terrain <ul style="list-style-type: none"> ▪ enlèvement et disposition des broussailles ▪ opération de déblai et/ou remblai ▪ incluant réutilisation des matériaux ou requis ▪ incluant disposition des rebuts ▪ incluant nivellement des accotements et déblais si nécessaire 	140	75	100	325	640	m.lin.	38,00 \$	24 320 \$
6.2	Fossés latéraux à creuser ou reprofiler dans le roc massif (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage / dynamitage 	10	0	0	10	20	m.lin.	300,00 \$	6 000 \$
6.3	Empierrement de fossés et talus <ul style="list-style-type: none"> ▪ pierre concassée, calibre 100-200 mm ▪ épaisseur minimale 300 mm ▪ placée mécaniquement et manuellement au besoin ▪ incluant sorties de dalots pavés 	120	225	0	450	795	m ²	40,00 \$	31 800 \$
7.0	TERRASSEMENT								
	➤ CCDG, section 11								
7.1	Déblais de 1 ^{re} classe								
7.1.1	Déblais 1re classe en tranchée commune (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels ▪ forage et dynamitage 	0	0	0	15	15	m.lin.	400,00 \$	6 000 \$
7.1.2	Déblais 1re classe (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels ▪ roc massif ▪ blocs dynamités de plus de 1,5 m³ après l'application 	0	20	0	150	170	m ³	150,00 \$	25 500 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
7.0	TERRASSEMENT (suite)								
7.2	Déblais de 2 ^e classe <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation selon les profils longitudinaux et transversaux ▪ essai de portance, lorsque requis (CCDG, article 11.10.4) ▪ quantité au m³ et calculée selon le volume théorique ▪ les matériaux de bonne qualité et les résidus de pulvérisation devront être entreposés sur un site à l'extérieur de la zone des travaux afin de pouvoir utiliser ces matériaux au chantier si cela est requis. <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux devront être protégés des intempéries - les matériaux excédentaires devront être disposés selon les normes en vigueur - incluant rechargement, transport et mise en place au site, lorsque requis ▪ blocaux non dynamités 	0	500	0	3100	3 600	m ³	35,00 \$	126 000 \$
7.3	Excavation de mauvais matériaux sous la ligne d'infrastructure <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation et disposition de mauvais matériaux ▪ payable à l'article 7.2, selon les m³ mesurés 	---	---	---	---	0	---	INCLUS À 7.2	---
7.4	Remplacement des mauvais matériaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant fourniture, mise en place et compactage ▪ payable à l'article 8.1, selon les m³ mesurés 	---	---	---	---	0	---	INCLUS À 8.1	---
7.5	Matériel de déblai (contaminé) à disposer <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du chantier dans un site autorisé 								
7.5.1	Entre les critères A-B (Provision)	250	100	150	1000	1 500	m ³	35,00 \$	52 500 \$
7.5.2	Entre les critères B-C (Provision)	150	50	75	350	625	m ³	100,00 \$	62 500 \$
8.0	FONDATEMENTS DE CHAUSSÉE								
8.1	Sous-fondation <ul style="list-style-type: none"> ▪ MG-56, pierre concassée provenant d'une carrière ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ ▪ épaisseur tel que détail ▪ compactage à 95% du Proctor modifié 	0	820	0	4400	5 220	t.m.	27,00 \$	140 940 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
8.0	FONDATEMENTS DE CHAUSSÉE (suite)								
8.2	Fondation granulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ MG-20, pierre concassée provenant d'une carrière ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ ▪ épaisseur tel que détail ▪ compactage à 95% du Proctor modifié ▪ incluant entrées privées 	450	480	100	2900	3 930	t.m.	29,00 \$	113 970 \$
8.3	Géotextile de renforcement (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géo-9 ou TX-R ▪ chevauchement des laizes : 600 mm minimum 	0	100	0	500	600	m ²	5,00 \$	3 000 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX								
	► Prix de référence du bitume à considérer 1 500\$/t.m.								
9.1	Enrobés bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant traits de scie et préparation de la surface granulaire ▪ incluant ajustement des regards, puisards et boîtes de vannes 								
9.1.1	Couche unique <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-10, PG 58H-34 ▪ épaisseur 70 mm compactée 	380	150	0	0	530	t.m.	170,00 \$	90 100 \$
9.1.2	Couche de base <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-14, PG 58H-34 ▪ épaisseur 55 mm compactée 	0	0	0	475	475	t.m.	170,00 \$	80 750 \$
9.1.3	Couche d'usure <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-10, PG 58H-34 ▪ épaisseur 40 mm compactée 	0	0	0	370	370	t.m.	165,00 \$	61 050 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX (suite)								
9.2	Dalot en enrobé bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ enrobé bitumineux payé à la tonne métrique selon l'article 9.1.1 du présent bordereau ▪ préparé et confectionné mécaniquement à l'aide de gabarit sur les équipements de préparation et la paveuse ▪ tel que détail, incluant raccordement à l'existant 	85	15	0	25	125	m.lin.	85,00 \$	10 625 \$
9.3	Entrées privées en enrobés bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant préparation avant pavage ▪ ajout de MG-20 au besoin ▪ incluant traits de scie ▪ incluant couche unique EB-10C, bitume PG 58H-28 	150	60	0	180	390	m²	85,00 \$	33 150 \$
9.4	Mise en forme des accotements et des entrées privées après asphaltage <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur 50 mm compactée ▪ rechargement et mise en forme par ajout de pavage recyclé concassé de type MR-7 diamètre maximum 20 mm ▪ fourniture et mise en place des granulats ▪ profilage avec une pente de 6 % en direction des fossés ▪ compactage avec outils de faibles gabarits, plaques vibrantes de gros formats. Incluant déblais selon les nouveaux profils 	550	250	350	1200	2 350	m²	11,00 \$	25 850 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

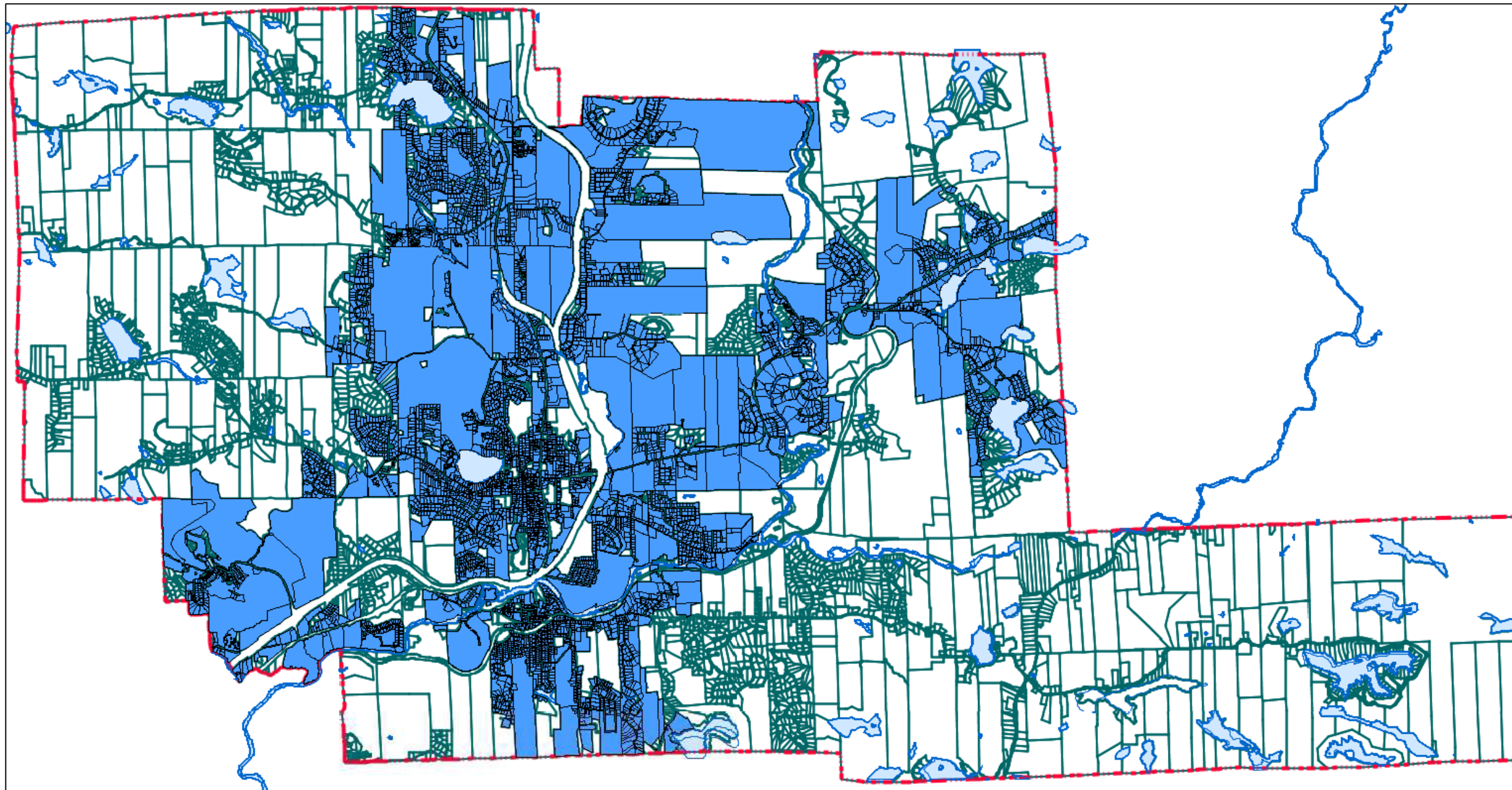
ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
10.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE								
10.1	Terre végétale <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur 75 mm ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ 	100	50	25	200	375	m ²	11,00 \$	4 125 \$
10.2	Engazonnement en plaques <ul style="list-style-type: none"> ▪ fourniture et mise en place ▪ inclus piquets d'ancrage, si requis ▪ incluant entretien et arrosage suite à l'installation ▪ matériaux conformes aux normes du MTQ 	100	50	25	200	375	m ²	11,00 \$	4 125 \$
10.3	Engazonnement par ensemencement hydraulique <ul style="list-style-type: none"> ▪ voir types (H-1, H-2 ou H-3) à l'article 19.3.6 ▪ épandage uniforme du mélange à gazon au taux de 120 kg/ha ▪ protection uniforme du semis par un paillis au taux de 1 400 kg/ha ▪ fibre de bois ou fibre de paille ▪ imprégnation du paillis par un agent fixateur 	1000	400	100	3000	4 500	m ²	2,00 \$	9 000 \$
10.4	Protection et/ou réfection des murets, murs, escaliers, <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'entrepreneur doit protéger tous les aménagements ▪ travaux manuels ou avec équipements de petits ▪ incluant : 	4 000,00 \$	1 500,00 \$	1 000,00 \$	3 500,00 \$	10 000,00 \$	- - -	global	10 000 \$

DATE : Le 9 novembre 2022
 PROJET : Rue Morin et secteur Paysan
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.41



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	PÂQUERETTES (250 m.lin.)	PAYSAN (100 m.lin.)	PIERROTS ARRIÈRE-LOT (150 m.lin.)	MORIN (460 m.lin.)	TOTAL QUANTITÉS	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL (1085 m.lin.)
11.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT								
11.1	Filtre en ballots de paille	5	5	5	20	35	unité	50,00 \$	1 750 \$
11.2	Barrière à sédiments en géotextile	10	10	20	30	70	m.lin.	65,00 \$	4 550 \$
12.0	MARQUAGE ET LIGNAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ ligne centrale ▪ lignes d'arrêt ▪ traverse piétonnière 	1 500,00 \$	1 000,00 \$	- \$	2 500,00 \$	5 000,00 \$	---	global	5 000 \$
13.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (10% ±)	35 000,00 \$	22 000,00 \$	15 000,00 \$	150 000,00 \$	---	---	---	222 000 \$
	TOTAL	376 805,00 \$	228 795,00 \$	149 450,00 \$	1 666 230,00 \$				2 421 280 \$



VILLE DE
SAINTE-ADÈLE



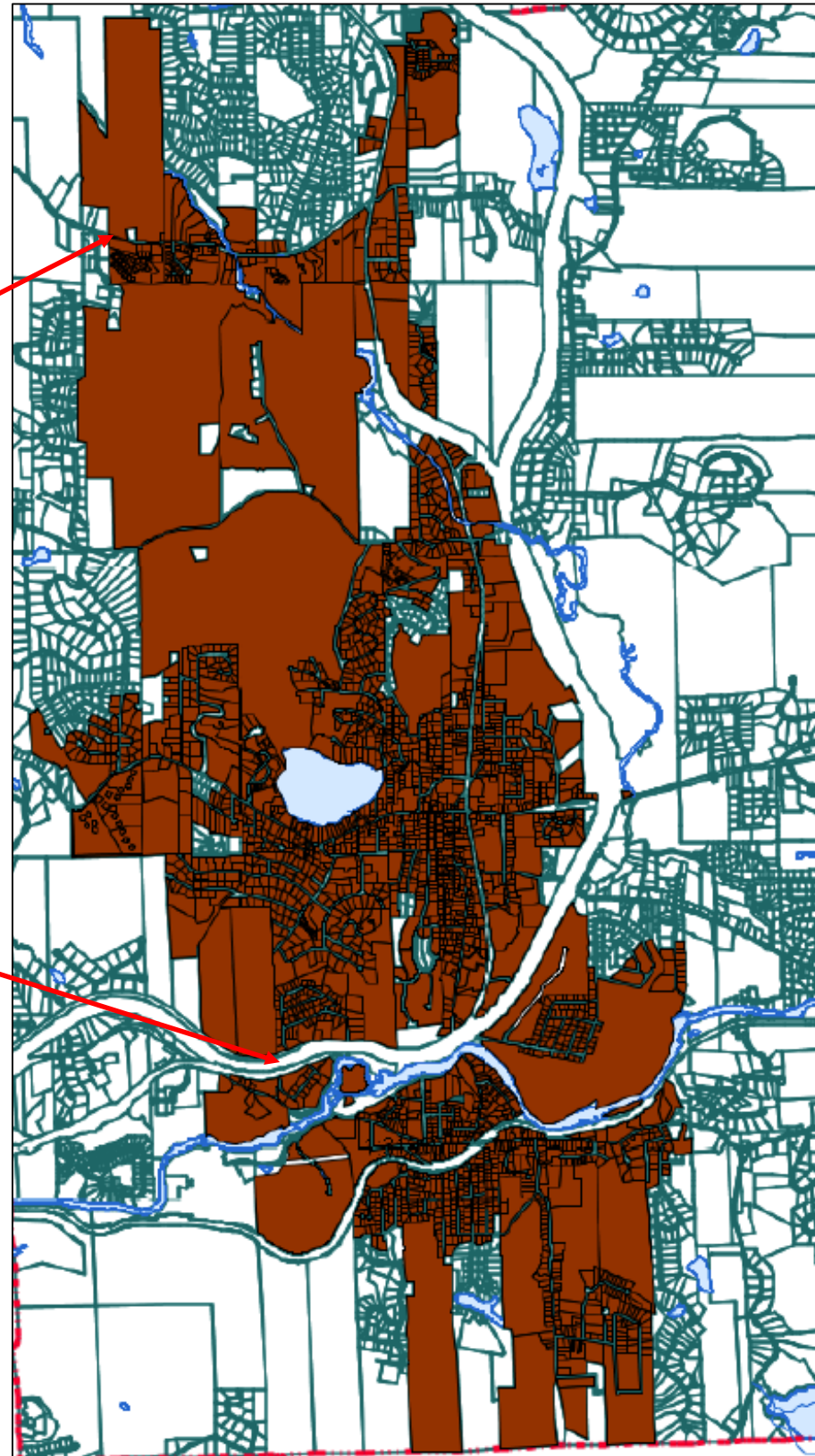
PLAN DE TAXATION –
Pour les travaux de réfection des
infrastructures et du pavage – secteur du
chemin du Paysan et de la rue Morin

immeubles dans le bassin de taxation
lesquels sont en bleu

3 décembre 2019

Annexe C
RÈGLEMENT 1287

Chemin du Mont-Loup-Garou



Autoroute 15

**VILLE DE
SAINTE-ADELE**



**PLAN DE TAXATION -
Pour les travaux de réfection des
infrastructures et du pavage – secteur du
chemin du Paysan et de la rue Morin**

immeubles dans le bassin de taxation de
l'égout sanitaire
lequel est sélectionné en brun
3 décembre 2019

**Annexe D
RÈGLEMENT 1287**